



MA PRIME RÉNOV'

PARCOURS ACCOMPAGNÉ

UNE AIDE POUR LES RÉNOVATIONS D'AMPLEUR

Le Programme d'Intérêt Général du Pays du Cambrésis vous permet d'être accompagné gratuitement* pour bénéficier d'une aide (jusqu'à 90% des travaux HT financés)



INHARI



INHARI
39 avenue du Quesnoy
59400 CAMBRAI
09 51 54 86 37

A RETENIR :

- Accessible à **tous les propriétaires (occupants ou bailleurs privés)**
- Accessible à **toutes les catégories de revenus**
- A privilégier pour les **rénovations globales**
- Accompagnement obligatoire
- **Pour les propriétaires occupants Modestes et Très Modestes du Cambrésis* : un accompagnement gratuit (à condition d'être accompagné par INHARI)**
- Autres catégories de revenus : contactez France Rénov' au 03 62 53 25 18 (Liste des accompagnateurs agréés sur france-renov.gouv.fr)

Pour plus d'informations :
<http://www.paysducambresis.fr>



Réussir son projet de rénovation d'ampleur : Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné

étape 1

Contacter

- **Catégories de revenus Modestes ou Très Modestes : Contactez INHARI**
- **Vous pouvez vérifier votre catégorie de revenus sur le site : <http://www.paysduca mbresis.fr/le-pays-en-actions/habitat/les-aides-financieres-pour-la-renovation-de-lhabitat/>**

étape 2

Constituer le dossier

- **INHARI réalise un audit énergétique**
- **Définissez votre projet de travaux**
- **Réalisez des devis comparatifs (artisans RGE)**



étape 3

Déposer le dossier

- **INHARI dépose votre dossier avec les pièces demandées (audit énergétique, devis non signés, etc.)**
- **Une fois l'accord obtenu, vous pouvez toucher des avances et réaliser vos travaux**



étape 4

Demander le paiement

- **Une fois les travaux finalisés, INHARI réalise une visite de contrôle obligatoire**
- **INHARI demande le versement de vos subventions**

